



**Portrait statistique des immigrants
permanents et temporaires
dont le pays de dernière résidence est la France**

2008-2012

Juin 2013

*Immigration
et Communautés
culturelles*

Québec 

Rédaction

Chakib Benzakour

Collaboration

Martin Savard

Traitement statistique

Chakib Benzakour
Raluca Paula Filip
Dinu Miron

Avis au lecteur

Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin

© Gouvernement du Québec, juin 2013

Introduction.....	4
1 - Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France.....	5
2 - Immigrants actifs dont le pays de dernière résidence est la France, selon les professions et métiers réglementés projetés	9
3 - Étudiants étrangers admis au Québec de 2008 à 2012 et effectif au 1 ^{er} décembre de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France.....	13
4 - Travailleurs temporaires admis au Québec de 2008 à 2012 et effectif au 1 ^{er} décembre de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France.....	13
Glossaire	17

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 dont le pays de dernière résidence est la France.....	7
Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 dont le pays de dernière résidence est la France (suite)	8
Tableau 2 – Immigrants actifs selon les professions et métiers réglementés projetés et la catégorie d’immigration	10
Tableau 3 – Immigrants actifs selon les professions et métiers réglementés projetés – principales occupations	11
Tableau 4 - Immigrants actifs selon les groupes de professions et métiers réglementés projetés	12
Tableau 6 – Entrées et effectif, au 1 ^{er} décembre, de travailleurs temporaires ayant la France comme pays de dernière résidence, selon les professions et métiers réglementés projetés	15

Introduction

Le Groupe de travail franco-québécois sur les flux migratoires et l'intégration des migrants a été créé en vertu de la Déclaration conjointe France-Québec portant sur la coopération en matière de flux migratoires et d'intégration des migrants, qui a été signée en septembre 2009. Ce groupe de travail, coprésidé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et le Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration du Ministère de l'Intérieur de la France, a le mandat d'établir un mécanisme permanent de concertation et de coordination des échanges en matière d'immigration entre la France et le Québec. Son objectif est notamment de faciliter l'échange d'information, d'assurer le partage de bonnes pratiques et de mettre en place des actions concrètes de coopération. Plus spécifiquement, il est chargé d'assurer un partage d'information sur les mouvements migratoires entre le Québec et la France.

La Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP) du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec a produit, pour la première fois en 2012, un document d'analyse, qui porte sur l'évaluation des mouvements migratoires de la France vers le Québec et qui permet d'alimenter les travaux du Groupe de travail. Cette première édition couvrait la période 2007-2011.

Le document présent porte sur la période 2008 à 2012 et est divisé en quatre sections. La première dresse le profil des immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France. La deuxième section présente les immigrants actifs selon leurs professions et métiers réglementés projetés. Les deux dernières sections exposent le profil des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires admis au Québec de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France.

1 - Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France

(Tableau 1)

- ✓ Le volume des admissions permanentes au Québec d'immigrants dont le pays de dernière résidence est la France s'élevé à 30 181 immigrants pour la période 2008 à 2012, soit une moyenne annuelle de 6 036 nouveaux arrivants. Au cours de cette période de cinq ans, le plus haut volume d'admissions avec 7 231 personnes a été observé en 2012. Ce niveau est nettement supérieur à celui de l'année 2011, année au cours de laquelle un important recul avait été enregistré.
- ✓ Ces nouveaux arrivants de France, toutes catégories d'immigration confondues, sont en grande majorité jeunes. En effet, plus des trois quarts (78,4 %) d'entre eux ont moins de 35 ans à l'admission. Les enfants âgés de moins de 15 ans comptent pour 13,3 % des admissions et les jeunes de 15 à 24 ans pour 6,8 %. Près de 6 personnes sur 10 arrivant de France ont de 25 à 34 ans (58,3 %). De plus, 16,6 % de ces nouveaux arrivants ont de 35 à 44 ans et seulement 5,0 % sont âgés de 45 ans et plus.
- ✓ De 2008 à 2012, le pourcentage global d'hommes (57,0 %) provenant de la France a été plus élevé que celui des femmes (43,0 %). Les ratios sont relativement stables au cours de la période analysée.
- ✓ La catégorie de l'immigration économique représente 91,8 % des admissions en provenance de la France, dont 90,2 % proviennent de la composante des travailleurs qualifiés. En 2012, le nombre d'admissions de la composante des travailleurs qualifiés a atteint 6 611 personnes, soit le volume le plus élevé de la période 2008 à 2012. Aussi, moins d'une personne sur dix (8,0 %) parmi les immigrants admis de 2008 à 2012 relève de la catégorie du regroupement familial, tandis que les autres catégories d'immigrants ne comptent que pour 0,2 % des admissions.
- ✓ La très grande majorité (95,6 %) des personnes, admises de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France, déclarent connaître le français au moment de leur arrivée.
- ✓ La région administrative de Montréal est le principal pôle d'attraction de ces nouveaux arrivants; près de sept immigrants sur dix (68,9 %) en provenance de la France, entre 2008 et 2012, envisagent de s'y établir au moment de leur admission. La Capitale-Nationale occupe le deuxième rang des régions de destination avec une part totalisant 9,3 % des admissions, suivie, au troisième rang de la région de la Montérégie (6,8 %).
- ✓ Le niveau de scolarité de la population immigrante en provenance de la France, âgée d'au moins 15 ans, est élevé. Au cours de la période 2008-2012, lorsqu'on ne tient pas compte de l'information manquante, près d'une personne sur deux (46,0 %) détient un très haut niveau de scolarité (17 années et plus), 27,1 % totalisent 14 à 16 années, alors que 10,7 % détiennent de 12 à 13 années et 6,6 % moins de 12 années. De plus, lorsqu'on ne tient pas compte de l'information manquante, les ratios sont relativement stables pour chacune des cinq années analysées.

- ✓ Plus de quatre personnes sur dix (41,7 %) de la population des immigrants actifs âgés de 15 ans et plus en provenance de la France projettent, lors de la sélection ou de l'admission, occuper des fonctions de niveau professionnel, 19,7 % de niveau technique ou paraprofessionnel et 11,8 % de niveau intermédiaire. Une plus faible proportion se destine à un emploi de gestion (3,5 %). Notons cependant que près d'une personne sur cinq (18,6 %) est un nouveau travailleur, c'est-à-dire, une personne qui a l'intention de se joindre à la population active, mais qui n'a précisé aucune profession lors de sa demande de résidence permanente.

- ✓ Les catégories professionnelles les plus souvent mentionnées par les nouveaux arrivants de France actifs sont celles des sciences naturelles et appliquées (21,0 %), des affaires, de la finance et de l'administration (14,7 %), des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (13,6 %), de même que de la vente et des services (9,6 %).

Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 dont le pays de dernière résidence est la France

Caractéristiques	2008	2009	2010	2011	2012	2008-2012	
						n	%
Groupe d'âge							
0-14 ans	739	827	813	645	995	4 019	13,3
15-24 ans	372	407	471	347	444	2 041	6,8
25-34 ans	3 159	3 641	3 552	3 040	4 205	17 597	58,3
35-44 ans	964	1 078	964	763	1 243	5 012	16,6
45-54 ans	199	198	203	176	240	1 016	3,4
55-64 ans	65	62	63	52	68	310	1,0
65 ans et +	44	43	39	24	36	186	0,6
Total	5 542	6 256	6 105	5 047	7 231	30 181	100,0
Sexe							
Femmes	2 352	2 668	2 588	2 110	3 256	12 974	43,0
Hommes	3 190	3 588	3 517	2 937	3 975	17 207	57,0
Total	5 542	6 256	6 105	5 047	7 231	30 181	100,0
Catégorie d'immigration							
Immigration économique:	5 019	5 738	5 646	4 608	6 700	27 711	91,8
Travailleurs qualifiés	4 971	5 620	5 502	4 527	6 611	27 231	90,2
Gens d'affaires	43	114	141	79	82	459	1,5
Autres économiques	5	4	3	2	7	21	0,1
Regroupement familial	509	506	450	428	516	2 409	8,0
Autres catégories	14	12	9	11	15	61	0,2
Total	5 542	6 256	6 105	5 047	7 231	30 181	100,0
Connaissance du français et de l'anglais							
Français seulement	1 507	1 750	1 720	1 477	2 161	8 615	28,5
Français et anglais	3 720	4 283	4 168	3 384	4 673	20 228	67,0
<i>Connaissant le français</i>	5 227	6 033	5 888	4 861	6 834	28 843	95,6
Anglais seulement	108	43	31	40	50	272	0,9
Ni français ni anglais	207	180	186	146	347	1 066	3,5
Total	5 542	6 256	6 105	5 047	7 231	30 181	100,0
Région projetée de destination¹							
Bas-Saint-Laurent	18	44	32	25	46	165	0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	31	41	25	33	51	181	0,6
Capitale-Nationale	484	549	549	493	746	2 821	9,3
Mauricie	49	76	86	57	61	329	1,1
Estrie	107	107	108	124	148	594	2,0
Montréal	3 918	4 316	4 277	3 374	4 920	20 805	68,9
Outaouais	114	125	120	99	162	620	2,1
Abitibi-Témiscamingue	25	13	13	19	31	101	0,3
Chaudière-Appalaches	31	62	66	56	66	281	0,9
Laval	136	161	117	108	194	716	2,4
Lanaudière	44	72	87	40	65	308	1,0
Laurentides	137	173	118	108	169	705	2,3
Montérégie	356	417	440	428	410	2 051	6,8
Centre-du-Québec	27	36	21	33	44	161	0,5
Autres régions ou non déterminée	65	64	46	50	118	343	1,1
Total	5 542	6 256	6 105	5 047	7 231	30 181	100,0

Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 dont le pays de dernière résidence est la France (suite)

Caractéristiques	2008	2009	2010	2011	2012	2008-2012	
						n	%
Scolarité des immigrants âgés de 15 ans et plus²							
0- 6 années	47	21	38	11	50	167	0,6
7-11 années	273	286	234	139	137	1 069	4,1
12-13 années	487	517	432	256	209	1 901	7,3
14-16 années	1 239	1 341	1 238	666	564	5 048	19,3
17 années et plus	2 492	2 642	2 657	1 540	1 078	10 409	39,8
Inf. non disponible	265	622	693	1 790	4 198	7 568	28,9
Total	4 803	5 429	5 292	4 402	6 236	26 162	100,0
Profession projetée (CNP) des immigrants actifs³ âgés de 15 ans et plus							
Niveau de compétence							
O - Gestion	134	152	155	143	216	800	3,5
A - Professionnel	1 731	1 718	1 682	1 670	2 789	9 590	41,7
B - Technicien et paraprofessionnel	785	917	849	730	1 245	4 526	19,7
C - Intermédiaire	528	607	601	415	557	2 708	11,8
D - Élémentaire et manœuvre	16	14	6	5	16	57	0,2
Entrepreneurs et investisseurs	10	23	23	15	12	83	0,4
Nouveaux travailleurs	775	1 016	887	686	916	4 280	18,6
Travailleurs non classés ailleurs	150	245	323	202	40	960	4,2
Total	4 129	4 692	4 526	3 866	5 791	23 004	100,0
Catégorie professionnelle							
Gestion	134	152	155	143	216	800	3,5
Affaires, finance et administration	524	615	603	595	1 045	3 382	14,7
Sciences naturelles et appliquées	927	884	848	837	1 335	4 831	21,0
Secteur de la santé	236	196	218	245	287	1 182	5,1
Sc. sociales, enseign., adm. publique, religion	557	610	641	484	840	3 132	13,6
Arts, culture, sports et loisirs	222	259	204	182	403	1 270	5,5
Vente et services	433	520	453	321	489	2 216	9,6
Métiers, transport et machinerie	124	133	126	117	163	663	2,9
Secteur primaire	11	13	11	15	16	66	0,3
Transform., fabrication, serv. utilité publique	26	26	34	24	29	139	0,6
Entrepreneurs et investisseurs	10	23	23	15	12	83	0,4
Nouveaux travailleurs	775	1 016	887	686	916	4 280	18,6
Travailleurs non classés ailleurs	150	245	323	202	40	960	4,2
Total	4 129	4 692	4 526	3 866	5 791	23 004	100,0

Données préliminaires pour 2012.

1. Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
2. Scolarité déclarée lors de l'admission.
3. Profession déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
CNP: Classification nationale des professions.

2 - Immigrants actifs dont le pays de dernière résidence est la France, selon les professions et métiers réglementés projetés¹

(Tableaux 2, 3 et 4)

- ✓ Le volume des admissions permanentes au Québec pour la période 2008 à 2012 d'immigrants actifs² dont le pays de dernière résidence est la France s'élève à 23 004 immigrants, soit une moyenne annuelle de 4 600 nouveaux arrivants actifs.
- ✓ Le quart de ceux-ci (25,2 %), soit 5 796 personnes, ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec dans une profession régie par un ordre professionnel (18,2 %) ou une autre profession ou métier réglementé (7,0 %). Le taux annuel total de ceux qui ont exprimé l'intention d'occuper un tel emploi au Québec a atteint 27,1 % en 2012, taux équivalent à celui de 2008 (27,0 %). Une baisse importante avait été enregistrée en 2009 (22,4 %) mais la tendance à la hausse a repris depuis (22,7 % en 2010 et 26,8 % en 2011).
- ✓ En terme de volume toutefois, le niveau de 2012 (1 567 personnes) est nettement supérieur à ceux des autres années analysées, ce qui s'explique par la croissance du volume des immigrants admis dans leur ensemble.
- ✓ La presque totalité des personnes projetant travailler dans une profession ou un métier réglementé font partie de la catégorie de l'immigration économique (98,9 %), alors que très peu proviennent de la catégorie du regroupement familial (1,1 %). Les ratios demeurent relativement stables pour la période analysée.
- ✓ Parmi ces professions et métiers réglementés, les principales occupations, regroupant près de 6 candidats sur 10, sont vérificateur et comptable, analyste financier et analyste en placements, chimiste, ingénieur mécanicien, ingénieur électricien et électronicien, ingénieur informaticien, autre ingénieur, infirmier autorisé et finalement enseignant au niveau secondaire. Cependant, ce ne sont pas tous les candidats qui feront une demande d'autorisation à un organisme de réglementation.
- ✓ Parmi les personnes actives admises au Québec en provenance de la France qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, près de trois sur quatre (72,2 %) avaient l'intention de le faire dans une profession régie par un ordre professionnel. Aussi, un peu plus d'une personne sur quatre (27,8 %) de ces immigrants admis de 2008 à 2012 relèvent des métiers réglementés.
- ✓ Le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (58,3 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (27,0 %) et en dernier, celui du droit, de l'administration et des affaires (14,7 %). Dans les autres professions et métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (41,0 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (29,8 %), des métiers de la construction (13,1 %) et des qualifications professionnelles réglementées (3,2 %). Les autres métiers réglementés représentent 12,9 %. Ce ratio, a fortement fluctué au cours des cinq années analysées, enregistrant, notamment, une baisse dans l'enseignement, mais une hausse dans les métiers liés au domaine de l'assurance et des valeurs mobilières.

¹ Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés, mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation à un organisme de réglementation.

² Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.

Tableau 2 – Immigrants actifs¹ selon les professions et métiers réglementés projetés² et la catégorie d'immigration

Année d'admission	Immigrants actifs admis au Québec	Professions régies par un ordre professionnel		Autres professions et métiers réglementés		Total professions et métiers réglementés	
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
2008	4 129	824	20,0	291	7,0	1 115	27,0
2009	4 692	729	15,5	320	6,8	1 049	22,4
2010	4 526	725	16,0	302	6,7	1 027	22,7
2011	3 866	770	19,9	268	6,9	1 038	26,8
2012	5 791	1 134	19,6	433	7,5	1 567	27,1
Total	23 004	4 182	18,2	1 614	7,0	5 796	25,2

Professions régies par un ordre professionnel	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Catégorie d'immigration						
Immigration économique	813	717	720	764	1127	4 141
Regroupement familial	11	12	5	6	7	41
Total	824	729	725	770	1134	4 182

Autres professions et métiers réglementés	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Catégorie d'immigration						
Immigration économique	288	316	297	262	427	1 590
Regroupement familial	3	4	5	6	6	24
Total	291	320	302	268	433	1 614

Total professions et métiers réglementés	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Catégorie d'immigration						
Immigration économique	1 101	1 033	1 017	1 026	1 554	5 731
Regroupement familial	14	16	10	12	13	65
Total	1 115	1 049	1 027	1 038	1 567	5 796

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées indiquées sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions) des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

* Données préliminaires pour 2012

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Tableau 3 – Immigrants actifs¹ selon les professions et métiers réglementés projetés² – principales occupations

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Professions et métiers réglementés						
1111 - Vérificateur et comptable	34	42	41	39	50	206
1112 - Analyste financier et analyste en placements	37	36	57	65	121	316
2112 - Chimiste	55	45	41	83	80	304
2132 - Ingénieur mécanicien	46	47	43	39	41	216
2133 - Ingénieur électricien et électronicien	85	66	50	55	85	341
2147 - Ingénieur informaticien (sauf ingénieur et concepteur en logiciel)	35	53	27	37	66	218
2148 - Autre ingénieur n.c.a	54	40	40	18	40	192
3152 - Infirmier autorisé	78	81	101	117	106	483
4141 - Enseignant au niveau secondaire	63	57	48	26	29	223
Autres	628	582	579	559	949	3297
Total professions et métiers réglementés	1115	1049	1027	1038	1567	5796

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

3. La profession est celle qui est indiquée sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions).

* Données préliminaires pour 2012

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.



Tableau 4 - Immigrants actifs¹ selon les groupes de professions et métiers réglementés projetés²

	2008		2009		2010		2011		2012		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Professions régies par un ordre professionnel												
Secteur santé et relations humaines	217	26,3	191	26,2	206	28,4	238	30,9	278	24,5	1 130	27,0
Secteur génie, aménagement et sciences	512	62,1	441	60,5	425	58,6	427	55,5	632	55,7	2 437	58,3
Secteur droit, administration et affaires	95	11,5	97	13,3	94	13,0	105	13,6	224	19,8	615	14,7
Total des professions régies par un ordre professionnel	824	73,9	729	69,5	725	70,6	770	74,2	1 134	72,4	4 182	72,2
Autres professions et métiers réglementés												
Métiers de la construction	39	13,4	47	14,7	37	12,3	45	16,8	43	9,9	211	13,1
Qualifications professionnelles réglementées	8	2,7	13	4,1	11	3,6	6	2,2	14	3,2	52	3,2
Enseignement	147	50,5	137	42,8	121	40,1	88	32,8	168	38,8	661	41,0
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	59	20,3	75	23,4	85	28,1	102	38,1	160	37,0	481	29,8
Autres métiers réglementés	38	13,1	48	15,0	48	15,9	27	10,1	48	11,1	209	12,9
Total des autres professions et métiers réglementés	291	26,1	320	30,5	302	29,4	268	25,8	433	27,6	1 614	27,8
Total professions et métiers réglementés	1 115	100,0	1 049	100,0	1 027	100,0	1 038	100,0	1 567	100,0	5 796	100,0

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées indiquées sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions) des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

* Données préliminaires pour 2012

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

3 - Étudiants étrangers admis au Québec de 2008 à 2012 et effectif au 1^{er} décembre de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France

(Tableaux 5 et 6)

- ✓ Le volume des étudiants étrangers admis au Québec comme résidents temporaires, en provenance de la France, s'élève à 4 920 personnes en 2012, soit le volume le plus élevé observé pour la période de 2008 à 2012. L'année 2012 affiche une hausse sur ce plan après 3 années relativement stables. Ces étudiants sont très scolarisés. En effet, en 2012, 85,8 % d'entre eux poursuivaient des études universitaires. Ce pourcentage demeure relativement stable pour la période analysée.
- ✓ Au 1^{er} décembre 2012, 10 107 étudiants dont le pays de dernière résidence est la France avaient un permis de résidence temporaire valide. Cet effectif d'étudiants est le plus élevé des cinq années analysées, sachant que l'effectif le plus bas était de 7 347 personnes au 1^{er} décembre 2008. Des hausses ont été enregistrées chaque année, celles de 2009 et 2012 étant plus marquées.

4 - Travailleurs temporaires admis au Québec de 2008 à 2012 et effectif au 1^{er} décembre de 2008 à 2012, dont le pays de dernière résidence est la France

(Tableaux 5 et 6)

- ✓ Le volume de travailleurs temporaires admis au Québec en 2012, dont le pays de dernière résidence est la France, s'élève à 13 728 personnes, soit le volume le plus élevé observé pour la période de 2008 à 2012. Une hausse importante est enregistrée en effet en 2012 après le recul noté en 2011. Celui-ci faisait suite à 2 années de forte croissance.
- ✓ De ces 13 728 travailleurs temporaires admis au Québec en 2012, 8,1 % ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé. Ce ratio est en croissance continue depuis 2009, passant de 5,6 % cette année-là à 8,1 % en 2012. En termes de nombre, cela représente 1114 entrées en 2012 en hausse de plus de 85 % par rapport à 2008.
- ✓ Pour les travailleurs temporaires admis au Québec en 2012 qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (58,3 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (31,7 %) et, en dernier, celui du droit, de l'administration et des affaires (10,0 %). Dans les métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (67,0 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (14,6 %), des métiers de la construction (12,3 %) et loin derrière par les qualifications professionnelles réglementées (1,9 %). Les autres métiers réglementés représentent 4,2 %.
- ✓ Plus de neuf travailleurs temporaires sur dix en provenance de France obtiennent annuellement leur permis de travail sans avis relatif au marché du travail. Ces cas de dispense s'expliquent principalement par le nombre très élevé de permis du programme « Emploi réciproque – Expérience internationale Canada » anciennement appelé « Programme vacances-travail » pour les jeunes.

- ✓ Au 1^{er} décembre 2012, 14 835 travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France avaient un permis de résidence temporaire valide. De ces travailleurs, 1 636 (11,0 %) ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec dans une profession ou un métier réglementé. Ce volume est de près du double de celui enregistré en 2008. Toutefois, leur part dans l'ensemble des travailleurs temporaires n'a que peu augmenté. Ce volume est de près du double de celui enregistré en 2008. Toutefois, leur part dans l'ensemble des travailleurs temporaires n'a que peu augmenté.
- ✓ Pour les travailleurs temporaires, dont le pays de dernière résidence est la France, qui étaient présents au Québec le 1^{er} décembre 2012 et qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (61,6 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (31,0 %) et, en dernier, celui du droit, de l'administration et des affaires (7,3 %). Dans les métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (67,0 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (15,6 %), des métiers de la construction (11,1 %) et loin derrière par les qualifications professionnelles réglementées (1,9 %). Les autres métiers réglementés représentent 4,4 %.
- ✓ La hausse observée dans le total des travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France détenteurs de permis entre 2008 et 2012 se reflète principalement par l'augmentation du nombre de ces travailleurs dans le secteur de la santé et des relations humaines ainsi que du génie et de l'aménagement et des sciences.

Tableau 5 – Portrait des immigrants temporaires du Québec ayant la France comme pays de dernière résidence

Entrées ¹	2008		2009		2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Étudiants étrangers										
Niveau d'études										
Études secondaires ou moins	132	3,5	170	3,8	157	3,4	136	3,1	213	4,3
École de métiers	83	2,2	108	2,4	104	2,2	50	1,1	39	0,8
Études postsecondaires non universitaires	401	10,5	415	9,3	416	8,9	328	7,4	304	6,2
Études universitaires	3 107	81,6	3 657	82,2	3 888	83,4	3 788	85,6	4 221	85,8
Autres	84	2,2	98	2,2	98	2,1	123	2,8	143	2,9
Total	3 807	100,0	4 448	100,0	4 663	100,0	4 425	100,0	4 920	100,0
Travailleurs temporaires										
Niveau de compétence										
Gestion	297	3,2	308	2,6	344	2,6	414	3,3	439	3,2
Professionnel	1 225	13,3	1 341	11,5	1 449	11,1	1 735	13,8	1 968	14,3
Technicien et paraprofessionnel	843	9,2	967	8,3	1 150	8,8	1 335	10,6	1 429	10,4
Intermédiaire	435	4,7	474	4,1	565	4,3	551	4,4	501	3,6
Élémentaire et manœuvre	69	0,7	63	0,5	84	0,6	53	0,4	69	0,5
Autres	6 334	68,8	8 473	72,9	9 450	72,5	8 465	67,4	9 322	67,9
Total	9 203	100,0	11 626	100,0	13 042	100,0	12 553	100,0	13 728	100,0
Avis relatif au marché du travail										
Validation de l'offre d'emploi	844	9,2	812	7,0	885	6,8	905	7,2	1 077	7,8
Cas de dispense	8 359	90,8	10 814	93,0	12 157	93,2	11 648	92,8	12 651	92,2
Total	9 203	100,0	11 626	100,0	13 042	100,0	12 553	100,0	13 728	100,0

Effectif ² au 1 ^{er} décembre	2008		2009		2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Étudiants étrangers										
Niveau d'études										
Études secondaires ou moins	181	2,5	232	2,9	245	2,8	247	2,8	283	2,8
École de métiers	230	3,1	242	3,0	230	2,6	172	1,9	156	1,5
Études postsecondaires non universitaires	832	11,3	792	9,8	759	8,7	728	8,1	781	7,7
Études universitaires	6 008	81,8	6 710	83,0	7 393	84,5	7 666	85,5	8 709	86,2
Autres	96	1,3	113	1,4	117	1,3	151	1,7	178	1,8
Total	7 347	100,0	8 089	100,0	8 744	100,0	8 964	100,0	10 107	100,0
Travailleurs temporaires										
Niveau de compétence										
Gestion	537	6,4	621	5,7	677	5,0	711	5,0	770	5,2
Professionnel	1 727	20,6	1 922	17,6	2 179	16,2	2 634	18,3	2 915	19,6
Technicien et paraprofessionnel	1 020	12,2	1 284	11,7	1 556	11,6	1 794	12,5	1 929	13,0
Intermédiaire	405	4,8	516	4,7	675	5,0	750	5,2	601	4,1
Élémentaire et manœuvre	43	0,5	60	0,5	76	0,6	68	0,5	79	0,5
Autres	4 662	55,5	6 541	59,8	8 270	61,6	8 398	58,5	8 541	57,6
Total	8 394	100,0	10 944	100,0	13 433	100,0	14 355	100,0	14 835	100,0
Avis relatif au marché du travail										
Validation de l'offre d'emploi	1 318	15,7	1 484	13,6	1 664	12,4	1 718	12,0	1 892	12,8
Cas de dispense	7 076	84,3	9 460	86,4	11 769	87,6	12 637	88,0	12 943	87,2
Total	8 394	100,0	10 944	100,0	13 433	100,0	14 355	100,0	14 835	100,0

¹ Somme des entrées (ou admissions temporaires) au Québec de résidents temporaires

² Les statistiques sur l'effectif indiquent le nombre de résidents temporaires titulaires au 1er décembre d'un document valide

Données préliminaires.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Banque de données Faits et chiffres.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,

Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Tableau 6 – Entrées et effectif, au 1^{er} décembre, de travailleurs temporaires ayant la France comme pays de dernière résidence, selon les professions et métiers réglementés projetés

Entrées ¹	2008		2009		2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur santé et relations humaines	140	31,8	144	30,5	174	31,5	219	29,5	286	31,7
Secteur génie, aménagement et sciences	249	56,6	286	60,6	333	60,3	466	62,8	526	58,3
Secteur droit, administration et affaires	51	11,6	42	8,9	45	8,2	57	7,7	90	10,0
Total des professions régies par un ordre professionnel	440	73,7	472	72,7	552	73,0	742	75,6	902	81,0
Métiers de la construction	20	12,7	24	13,6	24	11,8	21	8,8	26	12,3
Qualifications professionnelles réglementées	3	1,9	-	0,0	4	2,0	6	2,5	4	1,9
Enseignement	111	70,7	127	71,8	141	69,1	170	71,1	142	67,0
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	20	12,7	22	12,4	32	15,7	33	13,8	31	14,6
Autres métiers réglementés	3	1,9	4	2,3	3	1,5	9	3,8	9	4,2
Total des autres professions et métiers réglementés	157	26,3	177	27,3	204	27,0	239	24,4	212	19,0
Total des professions et métiers réglementés	597	100,0	649	100,0	756	100,0	981	100,0	1 114	100,0
Total des travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France	9 203		11 626		13 042		12 553		13 728	
Ratio	6,5		5,6		5,8		7,8		8,1	

Effectif ² au 1 ^{er} décembre	2008		2009		2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur santé et relations humaines	232	35,9	226	31,6	264	31,6	330	30,4	410	31,0
Secteur génie, aménagement et sciences	333	51,5	410	57,3	503	60,2	674	62,1	814	61,6
Secteur droit, administration et affaires	82	12,7	79	11,0	69	8,3	81	7,5	97	7,3
Total des professions régies par un ordre professionnel	647	74,6	715	74,5	836	74,2	1 085	77,3	1 321	80,7
Métiers de la construction	23	10,5	33	13,5	37	12,7	25	7,8	35	11,1
Qualifications professionnelles réglementées	2	0,9	1	0,4	4	1,4	7	2,2	6	1,9
Enseignement	149	67,7	169	69,0	196	67,4	221	69,3	211	67,0
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	40	18,2	35	14,3	48	16,5	55	17,2	49	15,6
Autres métiers réglementés	6	2,7	7	2,9	6	2,1	11	3,4	14	4,4
Total des autres professions et métiers réglementés	220	25,4	245	25,5	291	25,8	319	22,7	315	19,3
Total des professions et métiers réglementés	867	100,0	960	100,0	1 127	100,0	1 404	100,0	1 636	100,0
Total des travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France	8 394		10 944		13 433		14 355		14 835	
Ratio	10,3		8,8		8,4		9,8		11,0	

¹ Somme des entrées (ou admissions temporaires) au Québec de résidents temporaires

² Les statistiques sur l'effectif indiquent le nombre de résidents temporaires titulaires au 1er décembre d'un document valide

Données préliminaires.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Banque de données Faits et chiffres.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,

Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Glossaire

Catégorie d'immigration

Les immigrants sont répartis entre quatre grandes catégories : l'immigration économique (les immigrants économiques), le regroupement familial, les réfugiés et les personnes en situation semblable, et les autres immigrants. Le dénombrement selon la catégorie inclut le requérant principal, le conjoint et les personnes à sa charge qui l'accompagnent.

Immigrant admis au Québec

Ressortissant étranger qui a obtenu le statut de résident permanent et qui se destinait au Québec au moment où il a immigré. Les données sur les immigrants admis incluent les immigrants qui, à la suite de leur admission, sont repartis vers d'autres provinces ou sont décédés, et excluent les ressortissants ayant obtenu leur statut de résident permanent ailleurs au Canada, mais qui se sont installés au Québec par la suite.

Immigration économique

Catégorie d'immigration qui regroupe les immigrants qui ont été sélectionnés par le Québec en raison de leurs caractéristiques socioprofessionnelles, de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie. Les immigrants doivent se destiner à une activité économique : selon le cas, occuper un emploi, gérer une entreprise ou investir.

Nouveau travailleur

Immigrant qui a l'intention de se joindre à la population active, mais qui n'a précisé aucune profession sur sa demande de résidence permanente.

Regroupement familial

Catégorie d'immigration qui regroupe les Immigrants parrainés par un proche parent. Un résident du Québec peut parrainer son époux, son conjoint de fait ou son partenaire conjugal, son enfant à charge, son enfant à adopter, son ascendant (père, mère, grand-père, grand-mère) ou un enfant âgé de moins de 18 ans orphelin de père et de mère, non marié ni conjoint de fait, qui est son frère, sa sœur, son neveu, sa nièce, son petit-fils ou sa petite-fille.

Résident permanent

Le résident permanent est une personne qui :

- a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien;
- n'a pas acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation;
- n'a pas perdu sa résidence permanente.

Résident temporaire

Un résident temporaire est un ressortissant étranger qui est autorisé à être présent sur le territoire pour une période limitée et qui quittera le territoire à l'expiration de son statut, à moins que ce statut soit prolongé ou qu'il acquière un autre statut. Il peut s'agir :

- d'un travailleur temporaire, c'est-à-dire une personne dont le but principal du séjour est de travailler pour un employeur déterminé et qui est autorisée à le faire;
- d'un étudiant étranger, c'est-à-dire une personne dont le but principal du séjour est d'étudier et qui est autorisée à le faire;
- d'un visiteur (touriste), c'est-à-dire une personne qui, à titre temporaire, se trouve légalement au Canada ou cherche à y entrer. Sauf exception, le statut de visiteur (touriste) ne confère pas le droit de travailler ou d'étudier au Canada;

- d'un titulaire de permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel), c'est-à-dire d'une personne qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la loi et du règlement fédéral mais qui est autorisée à entrer et séjourner sur le territoire.

Note : Certaines personnes peuvent détenir un permis de travail sans avoir le statut de travailleur temporaire et certaines autres sont autorisées à travailler sans permis. Par ailleurs, certaines personnes peuvent détenir un permis d'études sans avoir le statut d'étudiant étranger et certaines autres sont autorisées à étudier sans permis.

Travailleur qualifié

Immigrant de la catégorie de l'immigration économique. Les travailleurs qualifiés sont sélectionnés par le Québec et y viennent avec l'intention d'occuper un emploi. Les facteurs de sélection des travailleurs qualifiés sont notamment : la formation, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais, les séjours au Québec et les liens familiaux avec des résidents du Québec, les caractéristiques du conjoint qui accompagne, les enfants à charge, la capacité d'autonomie financière et l'adaptabilité.